

Conseil d'établissement de l'école Bonnier
Séance ordinaire du 23 octobre 2018
Au local 202 de l'école Bonnier
19 h

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS` :

Joël Bouthillier
Sylvie Richard
Bruno Théberge
Pascal Perreault
Julie Vaillancourt
Joanie Côté
Kim Arsenault
Nadia Vallée
Marc Viau
Sylvie Viceri

ÉTAIENT ABSENTS :

Philippe Reid
Cassandra Céré

1. Mot de bienvenue, accueil et vérification du quorum

Après vérification du quorum, la rencontre peut commencer.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

055-CÉ-18-19-178

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Vaillancourt que les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 4 septembre 2018

055-CÉ-18-19-179

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Richard que les membres du CÉ adoptent le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi au procès-verbal du 4 septembre 2018

Point 9.1 Voyage à Buffalo

Le voyage n'est pas annulé, mais il est remis à une date ultérieure.

Point 9.3 Course école

La course école du 10 octobre dernier s'est très bien déroulé.

4. Parole du public

Aucune

5. Désignation, élections et nomination

M. Bouthillier procède à l'élection de la présidence, de la vice-présidence et de la secrétaire.

a) Désignation de la secrétaire du CÉ;

Madame Joanie Côté est désignée pour être la secrétaire du CÉ.

b) Élection de la présidence du CÉ;

Madame Julie Vaillancourt est désignée pour être la présidente du CÉ.

c) Élection de la vice-présidence du CÉ;

Madame Kim Arsenault est désignée pour être la vice-présidente du CÉ;

d) Nomination des membres de la communauté;

Monsieur Marc Viau est nommé pour représenter les membres de la communauté.

055-CÉ-18-19-180

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pascal Perreault d'approuver les désignations tel que proposé.

6. Règle de régie interne du conseil d'établissement

Le point 3.3.1 du document est à retirer.

La première phrase du document « Le masculin englobe le féminin tout au long de ce document » est à modifier par : « Le masculin sera utilisé, tout au long de ce document, afin d'en alléger le contenu. »

055-CÉ-18-19-181

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Kim Arsenault que les membres du CÉ adoptent les règles de régie interne avec les modifications apportées.

7. Dénonciation d'intérêts des membres

M. Bouthillier demande aux membres de compléter le formulaire de dénonciation d'intérêts pour ceux qui ne l'auront pas complété à la dernière séance.

8. Calendrier des rencontres du CÉ

M. Bouthillier présente le calendrier des dates de rencontre du CE.

055-CÉ-18-19-182

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Richard d'adopter le calendrier des dates de rencontre du CE.

9. Répartition du budget de fonctionnement du conseil d'établissement

M. Bouthillier présente le budget de fonctionnement du conseil d'établissement qui avait été adopté le 8 mai dernier. Il explique qu'il a un compte rendu à faire à la fin pour la commission scolaire concernant les dépenses pour cette enveloppe fermée. Le montant attribué peut servir à plusieurs éléments en lien avec le CÉ. (ex : frais de gardiennage, social, formation, colloque. Le solde non dépensé à la fin de l'année peut servir à financer des projets scolaires.

10. Correspondance

Aucune

11. Parole du représentant du comité de parents

La rencontre ainsi que les élections ont eu lieu le 10 octobre dernier.

12. Approbation des projets d'activités et de financement

Il y aura des portes ouvertes le 12 novembre prochain dans les centres de formation professionnelles de la commission scolaire.

Les élèves de Bonnier sont invités à participer de 13h50 à 15h10. Cette activité est gratuite pour tous les élèves. Les élèves auront le choix d'aller soit vers le EFPC ou le CFCRS, car un autobus ira vers chacun des centres. À la remise des bulletins, un kiosque du centre EFPC sera à la disposition pour les questions des parents et des élèves. Ceux-ci pourront également aller visiter les deux centres de 17h30 à 20h30.

Pour une autre année, l'activité One kid one skate sera offert aux élèves de notre école. Les dates seront le 28 novembre, 20 décembre, 28 février, 26 avril et 31 mai.

Les élèves de LPP présenteront la pièce de théâtre « Pas de bébé, pas de bibittes » à nos élèves de secondaire 2 et 3. Celle-ci a pour but de prévenir contre les ITS et la grossesse. Cette activité est gratuite pour les élèves.

La ligue de hockey sur glace est offerte, une fois de plus, cette année pour les élèves de secondaire 1 et 2. Le coût est de 100 \$ par élève et est en moyenne 1 fois par mois.

La sortie à Jouvence aura lieu cette année du 14 au 16 janvier pour tous les élèves. Le coût est de 257 \$ par élève. Toutefois, nous devons avoir un minimum de 45 participants. Il y aura une campagne de financement de novembre à décembre. Celle-ci sera la vente de cône de bonbons au prix de 5 \$ par cône. La compagnie vendra le cône à 3 \$ + taxe pour un montant de 3,45 \$. Dans ce cas, l'élève fera 1,55 \$ de profit par cône vendu.

Les enseignantes de français organisent une sortie au Salon du livre de Montréal le 14 novembre prochain. Le coût de cette activité est de 25 \$ par élève, ce qui représente le coût du transport, du billet et des suppléances. Cette activité est offerte à tous les élèves. Un minimum de 30 élèves est requis.

Pour ce qui est du voyage en Italie, une campagne de financement aura lieu au Maxi de Châteauguay. Une contribution volontaire sera demandée et les gens auront la chance de gagner un kayak. Un suivi sera fait pour vérifier les anciens procès-verbaux dû aux faits qu'il y a eu un changement au niveau des enseignants organisateurs et de la direction.

Pour l'Halloween, les jeunes pourront venir déguiser à l'école. Toutefois, les manques seront interdits. Plusieurs activités auront lieu à l'école.

Il y aura une exposition des arts produits par nos élèves lors de leur cours d'arts plastiques. Cette activité aura lieu le 29 mai 2019 de 17h à 19h30.

Le comité émulation mettra en place des activités pour les élèves qui se seront démarqués. De plus, des méritas seront distribués aux élèves à chacune des étapes.

Des ateliers sur le thème « Mon indépendance, j'y tiens » seront mis en place.

055-CÉ-18-19-183

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Kim Arsenault d'adopter les projets d'activités et de financement.

13. Mot de la direction

a) Suivi de la rencontre de parents du 13 septembre 2018

Les parents devaient se présenter dans les locaux respectifs pour rencontrer les enseignants. Toutefois, c'est les enseignants qui devaient changer de locaux afin de rencontrer les parents de leurs élèves. Le tout s'est très bien déroulé. Les parents ont bien apprécié les rencontres.

b) Nombre d'élèves au 30 septembre 2018

Au 30 septembre, l'école Bonnier comptait 281 élèves. Plusieurs absents ont dû compléter la feuille « Attestation d'absence ».

c) Suivi de la soirée d'information au profil Sportactif du 11 octobre 2018

L'école Bonnier a accueilli environ 200 personnes lors de la soirée d'information pour le profil Sportactif 2019-2020. Puisque les parents remettaient leurs documents, la rencontre a débuté quelques minutes en retard. La rencontre fut appréciée de tous.

d) Projet éducatif

Le personnel travaille présentement sur le projet éducatif. Tout va bon train!

e) Portail Mozaïk

Un courriel a été envoyé à tous les parents pour les informer que dorénavant, les enseignants feront un suivi plus serré auprès des élèves et des parents en utilisant le portail Mozaïk. Bravo aux enseignants!

f) Sortie au Mont Saint-Bruno

La sortie au Mont Saint-Bruno a été annulée dû au fait qu'il a eu un manque de participation des élèves. Il y avait seulement un taux de 70 % de participation même si celle-ci était gratuite pour tous. On se questionne à l'offrir seulement au secondaire 1 pour l'an prochain. Ceci sera à discuter avec l'équipe-école.

14. Autres sujets

14.1 Mot du membre de la communauté

Monsieur Viau parle de ce qui uni la maison des jeunes et l'école. Il aimerait qu'un suivi soit fait entre le directeur de l'école et celui de la maison des jeunes. M. Bouthillier est ouvert à l'idée.

Il remarque un problème de violence physique et surtout verbale avec les jeunes. C'est une grande problématique chez les jeunes. Serait-il possible de faire un suivi entre l'école et la maison des jeunes. Il aimerait créer une bonne communication entre les intervenants des jeunes. Dans le contexte scolaire, M. Bouthillier le rassure que ceci se passe bien à l'école.

L'activité de l'improvisation fonctionne bien à la maison des jeunes. Monsieur Viau se demande si nous pourrions organiser de quoi en lien avec l'école. Il restera à voir « comment » et « où ».

Le projet « Aide aux devoirs » fonctionne bien avec le primaire. M. Viau aimerait le faire aussi avec le secondaire. Il suggère toutefois que cette activité soit nommée autrement. Il se demande si l'école pourrait l'aider dans ce projet.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Bruno Théberge à 20 h 56.

Julie Vaillancourt
Présidente

Joël Bouthillier
Directeur